

**Note de cadrage : Journée Nationale d'échanges et de formation « Évaluer la Qualité de l'accompagnement »**

**Autonomii Formation organise le 12 mars 2024 le premier grand rendez-vous national dédié aux fondements et aux ambitions de la nouvelle démarche d'évaluation de la qualité de l'accompagnement des ESSMS.**

En France, quelque 40 000 établissements et services sociaux et médico-sociaux (ESSMS) accompagnent des personnes quels que soient leur âge, leur lieu de vie, leur santé, leur handicap, ou leur situation.

Les ESSMS ont l'obligation de procéder à une évaluation régulière de leurs activités et de la qualité des prestations qu'ils délivrent depuis la loi du 2 janvier 2002 qui définit les droits fondamentaux de la personne à la conception et à la mise en œuvre de son projet : un respect de la dignité, de l'intégrité, de la vie privée, de l'intimité et de la sécurité de la personne ; le libre choix entre les prestations (services/établissements...) ; un accompagnement individualisé et de qualité dans le respect d'un consentement éclairé ; ...

En 2019, la loi relative à l'organisation et à la transformation du système de santé a fait évoluer le cadre de l'évaluation des établissements et services sociaux et médico-sociaux (ESSMS). La Haute Autorité de Santé (HAS) a en conséquence élaboré un nouveau dispositif commun consistant en une démarche d'amélioration continue de la qualité de l'accompagnement des personnes. Cette nouvelle démarche encourage l'amélioration continue des pratiques et la transparence en engageant une démarche porteuse de sens pour les ESSMS, leurs professionnels et les personnes accompagnées. Selon le guide de procédure d'évaluation des établissements et services sociaux et médico-sociaux, « *la démarche d'évaluation portée par la HAS vise prioritairement à permettre à la personne accompagnée d'être auteur et actrice de son parcours et à renforcer la dynamique qualité au sein des établissements* ».

Cette approche centrée sur les bénéficiaires de l'accompagnement s'articule autour de 4 valeurs cardinales : le pouvoir d'agir de la personne ; le respect des droits fondamentaux ; l'approche inclusive des accompagnements ; la réflexion éthique des professionnels.

Ces évolutions fondamentales des paradigmes de l'évaluation des établissements et des services représentent un défi majeur pour les professionnels qui nécessite de réinterroger ses pratiques et son organisation dans un contexte de mutation et de changement permanent du travail social. Afin d'accompagner les professionnels dans cette transition, Autonomii entend organiser une journée de réflexion, d'échanges et de formation afin d'interroger les enjeux de l'évaluation et de la qualité de l'accompagnement, ainsi que sur les outils permettant d'y répondre.

Autonomii organise en effet depuis 2011 des journées nationales d'échanges et de formation à l'attention des professionnels des établissements et services sociaux et médico-sociaux. Près de 7000 personnes ont déjà participé et aux 23 journées organisées et ont été formées.

Nous avons la conviction que cette journée peut apporter aux professionnels des réponses, des moyens et des outils de réflexion qui pourront leur être utiles dans leur pratique professionnelle et la préparation de cette nouvelle évaluation. Elle se situe à la croisée de nos différents métiers : la formation, l'organisation de journées d'études, le conseil et l'évaluation des ESSMS.

## Programme :

Afin d'offrir un regard à la fois stratégique et une vision de terrain des sujets abordés, cette première journée d'échanges et de formation dédiée aux principales de l'évaluation des ESSMS sera articulée autour de 4 conférences et tables rondes en vue d'apporter à chaque professionnel concerné par cette problématique :

- Des informations d'actualité, réglementaires et concrètes,
- Des échanges entre pairs,
- L'étude de cas concrets afin de permettre de nourrir sa réflexion, de débattre et de mutualiser les bonnes pratiques autour de retours d'expériences sur des sujets en résonance avec les quatre « *valeurs fondamentales* » de ce nouveau référentiel :
  - Le pouvoir d'agir de la personne
  - L'approche inclusive des accompagnements
  - La réflexion éthique des professionnels
  - La promotion d'une démarche porteuse de sens pour les ESSMS et leurs professionnels

## Public intéressé :

- Les professionnels des établissements et services sociaux et médicaux sociaux : Handicap, grand âge, protection de l'enfance, addictions, protection des majeurs, médiation familiale, accueil des demandeurs d'asile...
- Les financeurs et les acteurs des territoires (Agences régionales de santé, Conseils départementaux...)
- Les évaluateurs

## Comité de programmation :

Afin de répondre au mieux aux interrogations et aux attentes des professionnels, Autonomii a choisi de construire cet événement en s'entourant d'un Comité de programmation pluriel et représentatif. Il a notamment pour rôle de déterminer les thématiques et les problématiques qui seront abordées lors de cette journée et de participer ainsi à l'élaboration du programme. Les membres pressentis du Comité de pilotage sont les suivants :

- **Partie institutionnelle**
- **Associations représentatives**
- **Organismes évaluateurs et évaluateurs de terrain**
- **Représenter des usagers**

Tel que mentionné par Dominique Le Guludec présidente de l'HAS lors de la conférence du 9 mai, **la qualité de l'accompagnement nous touchent tous et nous concerne tous !**